

Brèves de Normandie N°37 (Novembre 2004).

Normandie Sociale-Europe sociale : même combat.

Pour une Normandie Sociale dans une Europe Sociale.

Toute la presse depuis septembre 2004 sur la constitution Européenne.

La Normandie est habitée par une population métissée, elle est terre d'échange et de cultures diverses, accueillante et confiante.

Elle est par essence Européenne, composée de différents peuples, Celtes, Romains, Francs, Danois, Norvégiens, Suédois, puis plus récemment des communautés Belges, Italiennes, Polonaises et autres,... carrefour des civilisations Romaines et Germaniques.

Elle est internationale, par son ouverture vers les Océans, maritime par sa tradition, sa plus grande longueur de côtes de France.

Elle a versé son sang, ses larmes, donné une partie d'un patrimoine unique pour la paix et la liberté du Monde, ainsi que la vie de plusieurs dizaines de milliers de ses enfants.

La Normandie dont les possibilités sont immenses et innombrables ne bénéficie pas de celles-ci de telle sorte qu'elle est en situation d'échec social depuis des décennies.

Pourquoi ?

Qui est responsable ?

Les politiques qui se présentent aux élections pour gouverner et administrer le peuple se prétendent non seulement capables, mais encore plus compétents que les autres. Les responsables administratifs choisissent l'administration pour être au service du peuple et lui fournir dans les meilleures conditions possibles des services publics efficaces, compétents et diligents et équitables.

En Normandie, la situation sociale est dramatique, ce dont ils sont responsables et coupables pour ne pas prendre les mesures adéquates.

La population Normande ne peut tourner le dos à L'Europe, dire non à la construction européenne.

Un élu « Normand », deuxième personnage du plus grand parti politique Français veut faire dire « Non . » aux Normand.e.s .

Monsieur Fabius, votre combat n'est pas celui des Normand.e.s qui croient en l'avenir de leur région, de leur jeunesse, de la Normandie dans l'Europe.

Vous ne vivez pas en Normandie parmi les Normand.e.s.

Vous ne travaillez pas en Normandie.

Vous ne passez pas vos week-end et vos congés en Normandie, vous avez préféré une autre région.

Vous enseignez aux Etats-Unis alors que les Normands subissent une carence dramatique d'enseignement dans les lycées et les facultés qui les placent dans les derniers rangs en résultat des régions de France.

Vous n'êtes pas en osmose avec le peuple normand. Vous ne partagez pas au quotidien, ses peines, ses soucis, ses joies, ses inquiétudes sur l'emploi et sur son avenir. Vous ne pouvez le comprendre.

L'Europe c'est l'avenir de la Normandie, c'est l'avenir de l'emploi, c'est le dynamisme social et économique, notamment pour les jeunes.

Votre lutte pour exister n'est pas la nôtre, elle risque d'entraîner celles et ceux qui vous suivent dans une voie sans issue, un combat d'arrière garde dépassé, égoïste et d'un autre âge.

Selon *Paris-Normandie du 18/09/04*, vous stigmatisez les délocalisations lors de votre présence «très médiatique» chez « Gardy » à Barentin. Tout est dit, le journaliste a bien compris !

Selon ma connaissance médiatique de vos faits et gestes, pendant tous vos mandats électoraux normands et vos fonctions ministérielles, non seulement vous avez décidé des délocalisations et dérégionalisations hors de Normandie, mais vous n'avez jamais protesté contre celles-ci ni œuvré pour que des organismes, directions notamment supra régionales, industries, emplois viennent s'installer en Normandie pour revitaliser cette région dramatiquement frappée par le chômage.

Qu'avez vous fait dans les crises Moulinex, Viasystem, ACH détruit et délocalisé à Nantes-Saint-Nazaire ... et tant d'autres graves crises sociales qui frappent la population laborieuse normande ?

Qu'avez vous fait pour revitaliser la Normandie, pour lui donner un nouveau souffle après la disparition des industries sidérurgiques, mécaniques, textiles, etc...etc...)

De plus les Normand.e.s en ont assez d'être au ban des institutions françaises, les laissés pour compte de l'Etat, du CIADT, de la DATAR et autres, ils ne veulent pas encore rater le train de l'Europe, c'est leur dernier espoir. La Normandie divisée, marginalisée, ignorée en a assez de la politique politicienne qui n'engendre que division et appauvrissement.

Les Normand.e.s veulent exister, travailler, vivre et aimer dans une région prospère et forte qu'ils auront choisie et qui sera conforme au développement optimal des extraordinaires possibilités qui sont les siennes.

Devant ce constat de carence de vos attitudes par action et par omission nous ne pouvons qu'espérer en l'Europe et ce d'autant plus que le volet social de la constitution est une avancée significative susceptible d'évolution.

La Normandie veut regarder vers l'avenir : DEVANT et AUTREMENT !

Pourquoi ?

Parce que l'Europe ne connaît qu'Une Normandie historiquement et Une identité Normande.

La Normandie ne sera attractive que si elle est UNE.

Parce que l'Europe et la France ont besoin de régions fortes, elle est pragmatique et prête à aider celles et ceux qui veulent entreprendre. *Selon Challenges du 8 Juillet 2004*, l'Etat a intérêt à avoir des régions fortes ; seule une Normandie à cinq départements peut l'être.

L'Etat français surtout depuis 1982 n'a que négligé, exploité, voire méprisé la Normandie en favorisant pour des raisons politiques, électorales, identitaires et autres, outrageusement et sans équité, en contradiction formelle avec le principe républicain d'égalité et de fraternité, les régions qu'il veut privilégier.

(Se référer aux transports ferroviaires, pas de T.G.V ; à l'environnement, la NORMANDIE, poubelle, égout, championne en site Seveso, aux délocalisations et dérégionalisations, à l'investissement dans la recherche, les nouvelles technologies, à la santé etc...etc...)

Normand.e.s, l'Europe est actuellement votre seule et peut être dernière chance de développer l'emploi, l'économie et de donner à votre jeunesse un avenir meilleur !

Quelles sont les principales dispositions sociales de la constitution Européenne ?

-Les objectifs sociaux :

« L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe, fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie SOCIALE hautement compétitive, QUI TEND AU PLEIN EMPLOI et au PROGRES SOCIAL, et à un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'ENVIRONNEMENT. » (les majuscules ne sont pas dans le texte)... Elle combat l'EXCLUSION SOCIALE et les DISCRIMINATIONS, et promeut la justice et la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes.....».

Force est de constater qu'en NORMANDIE, les responsables politiques et administratifs n'ont pas voulu ni su créer et organiser le plein emploi, le progrès social, la qualité de l'environnement, et combattre l'exclusion sociale et les discriminations notamment par les délocalisations et dérégionalisations arbitrairement décidées.

-La clause sociale :

« ...l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine ».

Force est de constater qu'en NORMANDIE, le chômage est largement supérieur à celui de la moyenne nationale, s'aggrave et que le niveau d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine est dramatiquement bas, si bien qu'on meurt plus en Normandie de certaines maladies que dans d'autres régions : pourquoi ?

-La Charte des Droits fondamentaux de l'Union.

« Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les OPINIONS POLITIQUES ou TOUTE AUTRE OPINION, l'appartenance à une MINORITE NATIONALE..... ».

Force est de constater que les régions en France sont traitées non équitablement le plus souvent, les équipements, les emplois, les subventions, sont distribués selon la volonté du Prince dominant suivant des critères, politiques, idéologiques, amicaux quand ils ne sont pas financiers ! Voir par exemple les commentaires journalistiques sur le choix de l'attribution de l'EPR. Votre présence, alors que techniquement E.D.F. semblait favorable à Penly, aurait dissuadé le gouvernement au profit de Flamanville. *Dans Paris-Normandie du 31/10* un lecteur vous reproche Monsieur le Député à cause de votre « non » d'avoir sacrifié 2000 emplois, il espère que vous présenterez en retour, vos idées, vos projets et vos actions pour créer les 2000 emplois perdus à cause de votre « NON » et vos positions qui lui semblaient partisanses,..... relayées par vos affidés.

Ces 2000 emplois ne sont toutefois pas perdus pour la Normandie puisque l'implantation ce fera dans la Manche ; ce dont se réjouiront celles et ceux qui soutiennent le projet EPR.

« L'égalité entre les femmes et les hommes doit être assurée dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail et de rémunération ».

Force est de constater que selon *Paris-Normandie du 31/10/04*, la demande d'emploi féminine sur un an augmente de 1,9% entraînant une présence des femmes plus importante dans le chômage régional (50%) contre 48,9% au niveau national.

Outre ces trois exemples les nouvelles dispositions sociales comportent de nombreux autres articles sur, par exemple, la création d'un sommet régulier pour l'emploi avec les partenaires sociaux, la liberté de réunion et d'association, la liberté de travailler, le droit à l'information et à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise, le droit de négociation et d'actions collectives, la protection en cas de licenciement injustifié, la sécurité sociale et les aides sociales, les conditions de travail justes et équitables, les services publics.

Enfin trois procédures de révision sont prévues, une ordinaire, une seconde simplifiée concernant les politiques et actions internes à l'Union, la troisième simplifiée.

Nous sommes tous des Moulinex.

Le Monde du 18/10/04 et Liberté Dimanche du 26/09/04.

Les espaces industriels et ruraux les plus touchés.

Part des chômeurs de moins de 25 ans dans l'ensemble des chômeurs de la région.

Région administrative basse NORMANDIE, PLUS de 25 % de Chômeurs de moins de 25 ans !

Régions administrative haute NORMANDIE dépasse également largement la moyenne nationale avec 21,3 % dans la région et même 26,5% en Seine-Maritime !

Sur neuf bassins d'emploi qui composent la r.a.h. NORMANDIE, SIX connaissent une aggravation ou une dégradation, un seul une amélioration, celui de Bernay-Pont-Audemer !

Paris-Normandie du 31/10/04.

« Le chômage progresse en Haute-Normandie ».

« Contrairement à la tendance nationale, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 0,4% au mois de Septembre. » soit une diminution de 0,1 sur un an contre 0,5 nationalement.

Sur un an la demande d'emploi féminine augmente de 1,9%

Dramatique et explosif !

Mesdames et Messieurs les Elu.e.s comment pouvez-vous dormir dans la sérénité et en paix !

Normandes, Normands, ce que l'Etat et ses émanations politiques et administratives n'ont pas voulu, su donner aux populations Normandes, notamment laborieuses, peut être espéré par l'Europe, dans la nouvelle constitution. Votre intérêt social, vos espoirs de progrès, d'évolution, d'avenir sont contenus dedans.

Daniel Lemoine.